

Fiche technique

AGILITI®

Herbicide de post-levée pour lutter contre le vulpin, l'agrostis, le pâturin, le ray-grass et quelques adventices dicotylédones dans le blé, le triticale et le seigle

Matières actives:

4,5% Mesosulfuron-methyl
6,75% Propoxycarbazone-sodium
9% Méfenpyr diéthyl (Safener)

Formulation: WG granulés à disperser dans l'eau

EMPLOI:

BLÉ D'AUTOMNE, TRITICALE D'AUTOMNE:

Dosage: 250-300 g/ha + Actirob B 1 l/ha

Contre graminées et quelques dicotylédones.
Traiter au printemps, au stade BBCH 20-32.
En cas de soupçon de résistance ou d'une forte pression de graminées (surtout vulpin, raygrass et bromes), traiter avec 300 g/ha.
En cas de forte pression de bromes, une application fractionnée est possible (2 x 166 g/ha).
Lors de forte présence de vulpin et/ou de biotypes résistants, des traitements précoces en automne à base de Flufenacet en combinaison avec Arlit (ou Boxer) sont la base d'une lutte efficace. Les traitements ultérieurs contre le vulpin qui a bien poussé doivent ensuite être effectués au début du printemps suivant avec la dose maximale d'AGILITI (300 g/ha), agent mouillant inclus.

BLE DE PRINTEMPS, SEIGLE:

Dosage: 200 g/ha + Actirob B 1 l/ha

Contre graminées et quelques dicotylédones.
Traiter au printemps, au stade BBCH 20-32.

Partenaires de mélange possibles pour lutter contre les dicotylédones:

Le mélange avec **Sprinter** 130 g/ha (+ mouillant Sprinter 0,65 l/ha) permet de contrôler efficacement les véroniques, les pensées, les gaillets, les coquelicots, etc. Si les graminées sont côtoyées principalement par des gaillets, des galeopsis, des bleuets,

des repousses de tournesol, mélanger **AGILITI** de préférence avec 1,8 l/ha de **Starane XL**.

En mélange avec **BiPlay SX** (45 g/ha) les graminées mais également les pensées, capselle bourse à pasteur, galeopsis, matricaires camomilles, coquelicot, lamiers et les rumex sont très bien combattus.

Il est également possible de faire des mélanges avec **Pixxaro EC** 0,5 l/ha pour lutter en même temps contre le gaillet, le lamier, le fumeterre, le bleuet, le coquelicot, le rumex, le géranium et d'autres mauvaises herbes.

Remarques d'emploi:

Pour obtenir la meilleure efficacité, appliquer **AGILITI** par temps poussant sur des mauvaises herbes déjà levées mais encore petites. Les graminées sont le mieux combattues entre les stades 2 feuilles et fin tallage.

Des conditions de croissance favorables (humidité de l'air suffisante, température journalière dès 10°C) favorisent l'absorption foliaire des matières actives. Lorsque l'humidité de l'air est faible (< 60%), la température basse, le temps sec ou que la végétation est au repos pour d'autres raisons, les adventices n'assimilent pas suffisamment de matières actives: il faut alors attendre des conditions meilleures.

Ne pas appliquer **AGILITI** dans les céréales avec sous semis. Lors de l'application, éviter toute dérive sur les cultures voisines (particulièrement colza, avoine, graminées fourragères).

Pour une efficacité optimale, il ne doit pas pleuvoir durant les 5 heures suivant l'application. Une pulvérisation fine favorise la fixation d' **AGILITI** sur les adventices. Pulvériser avec un volume d'eau de 200-400 l/ha en veillant à bien mouiller les plantes. Maximum 1 application par culture.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

SPECTRE D'EFFICACITE:

AGILITI 300 g/ha + Actirob B 1 l/ha:

Bonne à très bonne efficacité:

Agrostis jouet-du-vent	Ray-grass
Bromes	Volle avoine
Pâturins (annuel inclus)	Vulpin*
Capselle	Mouron des oiseaux
Matricaire perforée	Tabouret des champs

* forte - très forte pression

Efficacité moyenne:

Coquelicot	Repousses de colza
------------	--------------------

Efficacité insuffisante:

Bleuet	Pensée des champs
Gailllets	Véroniques
Lamiers	

AGILITI 200 g/ha + Actirob B 1 l/ha:

Bonne à très bonne efficacité:

Agrostis jouet-du-vent	Vulpin**
Pâturins (annuel inclus)	
Capselle	Mouron des oiseaux
Matricaire perforée	Tabouret des champs

** biotypes sensibles

Efficacité moyenne:

Coquelicot	Repousses de colza
------------	--------------------

Efficacité insuffisante:

Bleuet	Pensée des champs
Gailllets	Véroniques
Lamiers	

MISCIBILITÉ:

AGILITI est miscible avec les herbicides **BiPlay SX**, **Hoestar**, **Pixxaro EC**, **Sprinter**, **Starane XL** et avec le régulateur de croissance **Cycocel Extra**.

Appliquer **AGILITI** toujours en mélange avec l'additif **Actirob B**.

Ne pas mélanger avec des herbicides contenant du Dicamba, ainsi que des herbicides de type 2,4-D.

Ne pas mélanger avec des fongicides, insecticides, des engrais foliaires et avec des phytorégulateurs Milo et Elotin.

CONDITIONS DE PROTECTION POUR L'UTILISATEUR:

Préparation de la bouillie: Porter des lunettes de protection ou une visière.

SÉLECTIVITÉ:

AGILITI est très bien toléré par les céréales mentionnées. L'antidote dégrade rapidement la matière active dans les céréales tolérantes, mais pas dans les adventices sensibles. Les jaunissements qui peuvent apparaître sur la culture après le traitement disparaissent rapidement et n'ont pas d'influences négatives sur le rendement.

Ne pas appliquer **AGILITI** sur des cultures endommagées ou affaiblies par de l'eau stagnante, la sécheresse, des carences ou d'autres raisons. Repousser l'application s'il y a un risque de gel au sol.

Après l'application d'**AGILITI**, comme après l'application de toutes sulfonilurées, laver à fond le pulvérisateur avec **AGROCLEAN** afin d'éviter des dégâts sur les cultures lors des traitements suivants. **AGROCLEAN** permet d'éliminer complètement tous les résidus de produits.

CULTURES SUIVANTES:

En conditions normales (pas de sécheresse extrême), il est possible de mettre en place toute culture après la récolte. Lors d'un remplacement prématuré de la culture, il est possible de semer du blé de printemps et après un délai de 50 jours du maïs. Comme pour la majorité des sulfonilurées, il est préférable de labourer. Lors de mélanges, respecter également les prescriptions pour les produits ajoutés.

MODE D'ACTION:

AGILITI est un herbicide combiné avec deux matières actives pour lutter contre les graminées en post-levée au printemps. Les deux matières actives systémiques **Mesosulfuron** et **Propoxycarbazone** du groupe des inhibiteurs de l'ALS sont absorbées principalement par les feuilles et quelque peu aussi par les racines, puis transportées de manière acropétale et basipétale dans les plantes. Ces deux composés actifs inhibent la synthèse de l'acétolactase et entravent ainsi la formation d'acides aminés essentiels pour les plantes. L'effet résiduaire sur la flore adventice est faible **AGILITI**



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

stoppe la croissance des plantes au niveau des points de végétation, à savoir les racines et les pousses terminales. Les symptômes se manifestent après 4-7 jours par un arrêt de croissance et un jaunissement des plantes. Le dépérissement total des graminées est visible après 3-4 semaines seulement. Des températures fraîches ne diminuent pas l'efficacité. Les plantes doivent cependant être en phase de croissance lors du traitement. D'autre part, le safener (antidote) améliore la sélectivité envers la culture.

EMBALLAGES: **Boîte de 600 g**
 Carton de 10 x 600 g

DANGER – RISQUE – SÉCURITÉ:

Indications de danger:

GHS07 Attention dangereux
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Mentions de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des lunettes de protection ou une visière.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée de Omya (Schweiz) AG



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch